



COMPTE RENDU
DE LA CAPL DE MUTATION DES CADRES B
AU 1^{er} SEPTEMBRE 2017

Cette année encore, **FO-DGFIP13** déplore que les agents du service Ressources Humaines de notre département soient obligés de travailler dans la vitesse et la précipitation. Si bien, qu'une fois de plus, nous avons eu les documents tardivement. En cause : le schéma général des mutations.

FO-DGFIP13 a demandé au Président de faire remonter à la Direction Générale les difficultés des services Ressources Humaines, dûes au calendrier contraints des CAPN.

Après la CAPL, beaucoup trop d'emplois restent vacants. On en compte 55 sur tous le département.

Si la Direction est persuadée de l'utilité des ALD pour combler ces postes, **FO-DGFIP13** réaffirme, comme dans sa déclaration liminaire, son opposition à ce statut.

FO-DGFIP13 exige donc des mouvements de mutation sur des emplois pérennes et l'abandon du statut ALD.

FO-DGFIP13 rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- une affectation la plus fine possible,
- 2 véritables mouvements par an, sur des emplois pérennes
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur.
- l'abandon du statut ALD.